



unesco

Diversité
des expressions culturelles

16 IGC

DCE/23/16.IGC/6
Paris, le 10 janvier 2023
Original : anglais

**COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL
POUR LA PROTECTION ET LA PROMOTION
DE LA DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS CULTURELLES**

**Seizième session
Siège de l'UNESCO, Salle I
7 – 10 février 2023**

Point 6 de l'ordre du jour provisoire : Rapport sur la mise en œuvre du Fonds international pour la diversité culturelle et de sa stratégie de collecte de fonds (2022)

Conformément à l'article 4.3 du Règlement financier applicable au Compte spécial du Fonds international pour la diversité culturelle et à la Décision 15.IGC 6 adoptée par le Comité intergouvernemental, ce document présente un rapport narratif sur la mise en œuvre du Fonds international pour la diversité culturelle et sa stratégie de communication et de collecte de fonds en 2022.

Décision requise : paragraphe 36

I. Introduction

1. La culture et la créativité sont le pouls de nos sociétés. Alors que nous sommes témoins de nombreuses crises dans le monde, du changement climatique aux conflits, la musique, l'art, la littérature, le cinéma, la danse et bien d'autres expressions culturelles renforcent l'autonomie des personnes, procurent un sentiment d'appartenance aux communautés et impulsent l'élan dont le monde a besoin pour surmonter les défis auxquels il est confronté. Alors que le monde se prépare à reconstruire les industries culturelles et créatives (ICC) dans un environnement de plus en plus numérisé, il est nécessaire de veiller à ce que la **diversité soit protégée et promue**. La raison d'être du Fonds international pour la diversité culturelle (ci-après « le FIDC ») est précisément d'investir dans des projets qui entraînent des **changements positifs et structurels** dans les ICC des pays du Sud. Le FIDC favorise l'émergence de secteurs culturels dynamiques par le biais de la coopération internationale, afin que les populations du monde entier puissent créer, produire et diffuser des expressions culturelles diverses et avoir accès à la vie culturelle, créant ainsi de vastes avantages sociaux et économiques pour des communautés plus larges.
2. Créé en vertu de l'article 18 de la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (ci-après « la Convention ») et conformément aux Orientations sur l'utilisation des ressources du FIDC, le FIDC a, depuis sa création en 2010, investi plus de **9,4 millions de dollars des États-Unis** pour financer **129 projets** dans **65 pays en développement**. Il a contribué à :
 - Élaborer et mettre en œuvre des **politiques culturelles** qui remodelent des secteurs entiers, créant ainsi de vastes avantages sociaux et économiques ;
 - Renforcer les **compétences des entrepreneurs culturels** et créer de nouveaux **modèles économiques pour l'industrie culturelle** ;
 - Créer de nouvelles **opportunités de revenus** pour les femmes, les jeunes, les populations autochtones et les autres groupes marginalisés ;
 - Identifier de **nouveaux marchés pour que les artistes et les professionnels de la culture** puissent partager des expressions culturelles diverses et que davantage de personnes y aient accès ; et
 - Permettre à un plus grand nombre de personnes de façonner le récit de leur société, en encourageant l'**inclusion sociale** et en favorisant la **paix**.
3. Les projets soutenus par le FIDC contribuent directement à la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable¹ (ci-après « ODD ») du Programme des Nations unies de développement durable à l'horizon 2030. Le FIDC contribue également à la réalisation de la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO 2022-2029 (41 C/4), en particulier de l'objectif stratégique 3², et du Programme et budget 2022-2025 (41 C/5), notamment du produit 5.CL5³.
4. Conformément à l'article 4.3 du Règlement financier applicable au Compte spécial du FIDC, qui demande la présentation d'un rapport narratif annuel au Comité, ce document donne un aperçu des actions suivantes entreprises pour mettre en œuvre le FIDC :
 - **Suivi et évaluation** des projets en cours financés par le FIDC ;

1. Comme indiqué à l'annexe I, les projets du FIDC contribuent à : **ODD 4** « Éducation de qualité », **ODD 5** « Égalité entre les sexes », **ODD 8** « Travail décent et croissance économique », **ODD 10** « Inégalités réduites », **ODD 16** « Paix, justice et institutions efficaces », et **ODD 17** « Partenariats pour la réalisation des objectifs ».

2. « Construire des sociétés inclusives, justes et pacifiques en promouvant la liberté d'expression, la diversité culturelle, l'éducation à la citoyenneté mondiale, et en protégeant le patrimoine »

3. « Renforcement des capacités des États membres et de la société civile en matière de protection et de promotion de la diversité des expressions culturelles grâce à des industries culturelles et créatives dynamiques et inclusives ».

- **Assistance technique aux petits États insulaires en développement** pour l'élaboration des rapports périodiques quadriennaux ;
 - **Contributions volontaires** au FIDC reçues en 2022 et mise à jour de la mise en œuvre de **la stratégie de communication et de collecte de fonds du FIDC (2021-2023)**;
 - **Annexe I** : Liste des 29 projets du FIDC suivis en 2022 ; et
 - **Annexe II** : Résumé de la mise en œuvre de la stratégie de communication et de collecte de fonds du FIDC et liste des supports de communication produits en 2022.
5. Le rapport financier du FIDC couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 novembre 2022 est présenté dans le document DCE/23/16.IGC/INF.6, tandis qu'un aperçu du treizième appel à demandes de financement et une description des projets recommandés pour le financement sont présentés dans le document DCE/23/16.IGC 7. Les informations concernant l'utilisation des ressources financières seront fournies lors de la dix-septième session du Comité, étant donné que le budget du FIDC a été approuvé pour la période 2022-2023.

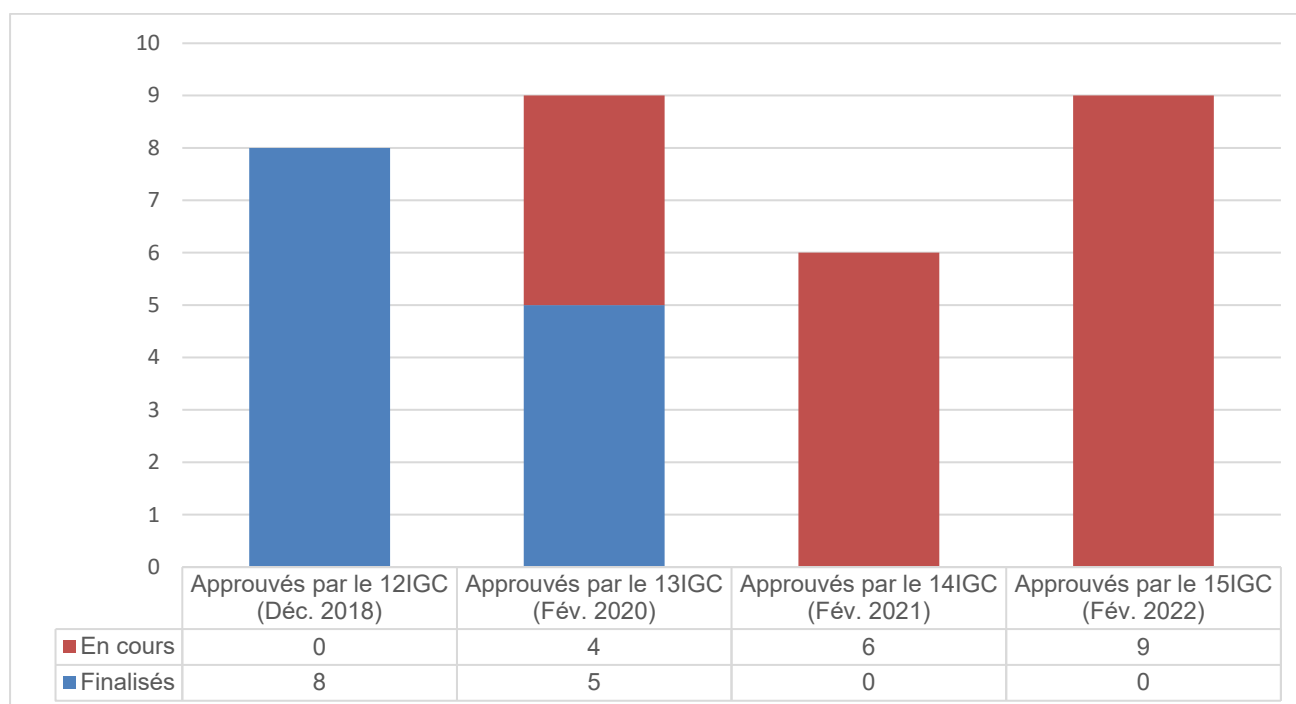
II. Suivi et évaluation des projets en cours financés par le FIDC

Gestion de 29 projets en cours par un suivi et une évaluation renforcés (S&E)

6. En 2022, le Secrétariat a suivi de manière continue un portefeuille de **29 projets financés par le FIDC**⁴. L'annexe 1 donne un aperçu de l'état d'avancement et des résultats obtenus à ce jour dans le cadre de ces projets.
7. Conformément à la décision du Comité et en utilisant les fonds alloués par le Comité à cette fin (Décision 15.IGC 6), le Secrétariat a renforcé le **suivi et l'évaluation (S&E)** des projets du FIDC. Cela a été fait en renforçant la communication avec les gestionnaires de projets et l'implication des différentes parties prenantes dans la mise en œuvre des projets (par exemple, les Commissions nationales pour l'UNESCO, les bureaux hors-Siège de l'UNESCO), ce qui a permis de mieux ancrer les projets au niveau national, de créer des synergies avec d'autres activités pertinentes de l'UNESCO et d'autres organisations, et de repérer les difficultés en vue de prendre des mesures correctives de manière réactive.
8. Au moment de la rédaction de ce document, les huit projets approuvés par la douzième session du Comité et 5 des 9 projets approuvés lors de sa treizième session ont été finalisés. Cela permet au Secrétariat de concentrer ses efforts sur le suivi des 19 projets en cours, comme le montre la figure 1 ci-dessous.

4. Les 29 projets suivis en 2022 comprennent : **5** des 8 projets que le Comité a approuvés lors de sa douzième session en décembre 2018 (Décision [12.IGC 5a](#)), **neuf projets** approuvés lors de sa treizième session en février 2020 (Décision [13.IGC 5a](#)), **six projets** approuvés lors de sa quatorzième session en février 2021 (Décision [14.IGC 8](#)), ainsi que **neuf projets** approuvés plus récemment lors de sa quinzième session en février 2022 (Décision [15.IGC 6](#)).

Figure 1 : État de la mise en œuvre des projets du FIDC



9. Comme le montrent les figures 2, 3 et 4 et comme le précise l'annexe I, les 29 projets du FIDC que le Secrétariat a suivis en 2022 interviennent dans différents domaines d'intervention et secteurs culturels, contribuant également à divers domaines prioritaires de l'UNESCO.

Figure 2 : Domaines d'intervention des 29 projets suivis en 2022

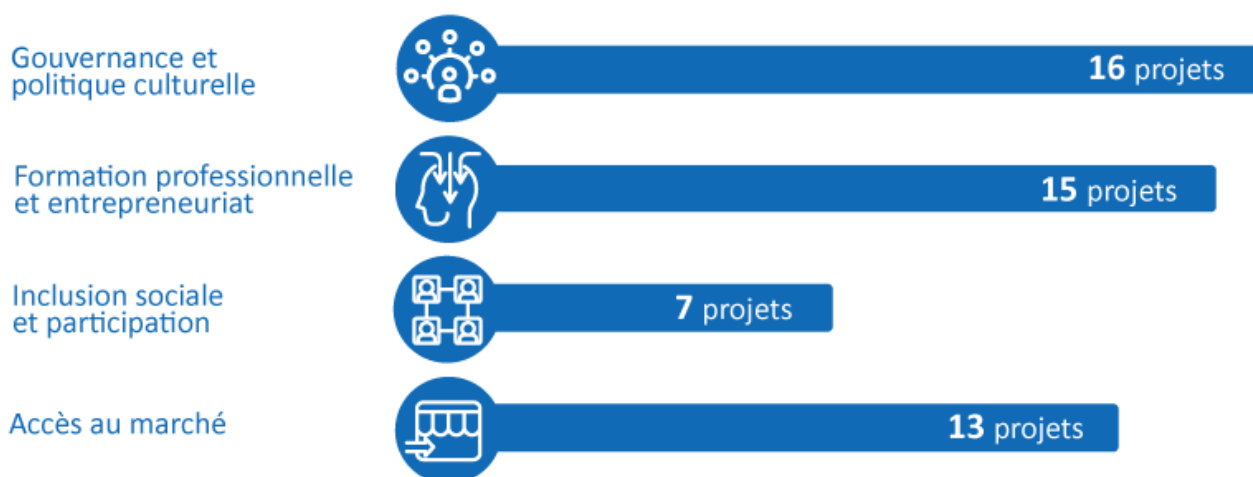
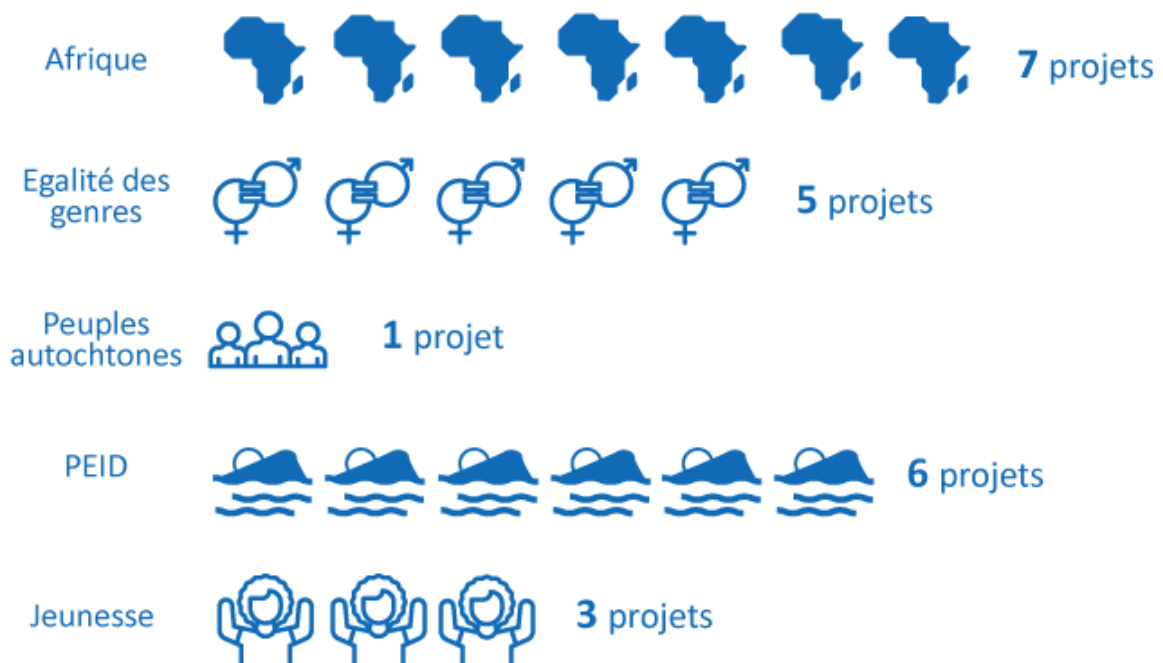


Figure 3 : Secteurs d'intervention des 29 projets suivis en 2022



Figure 4 : Contributions des 29 projets suivis en 2022 aux domaines prioritaires de l'UNESCO



10. Le Secrétariat a développé **de nouvelles méthodes et de nouveaux outils** pour obtenir des données concrètes sur les bénéficiaires des projets et des informations sur l'avancement des projets au-delà des rapports de suivi requis pour le versement des fonds. Un modèle de présentation PowerPoint a été développé pour que les porteurs de projets puissent présenter la mise en œuvre de leurs activités lors des réunions S&E que le Secrétariat organise régulièrement avec eux. En outre, un modèle de tableau Excel a été créé pour recueillir les informations sur les activités de sensibilisation et les résultats des projets, ce qui permet au Secrétariat de disposer de données agrégées sur les bénéficiaires des projets du FIDC et sur les résultats obtenus (sites internet, portails, stratégies, etc.). Afin de renforcer la diffusion en temps utile des informations sur les activités des projets et leur impact, le Secrétariat a systématisé la collecte de vidéos et de témoignages en intégrant la soumission de matériel de communication et de sensibilisation comme livrable dans les termes de référence des contrats du FIDC.
11. Enfin, le Secrétariat a réalisé une **étude d'impact des projets du FIDC** en évaluant un échantillon des rapports finaux soumis. Le Secrétariat contacte actuellement une série d'anciens porteurs de projets FIDC afin d'évaluer l'impact durable des projets FIDC au-delà de leur période de financement. Cette étude devrait être présentée lors de la prochaine neuvième session de la Conférence des Parties.

Favoriser l'apprentissage entre pairs et la mise en réseau des parties prenantes du FIDC

12. Le renforcement du S&E est essentiel, car il permet au FIDC de devenir une plateforme d'apprentissage entre pairs et donc un **fonds axé sur l'apprentissage**. Conscients de l'importance de l'échange des bonnes pratiques entre pairs, les porteurs de projets et les bénéficiaires du FIDC sont de plus en plus intéressés à collaborer les uns avec les autres pour créer une **communauté de partenaires/bénéficiaires du FIDC**. À cet égard, le Secrétariat s'efforce activement d'améliorer les opportunités de dialogue et de mise en réseau entre les partenaires des différents projets en facilitant des réunions virtuelles. En vue de générer une plus grande portée, le Secrétariat intègre les porteurs et les bénéficiaires des projets du FIDC dans la [plateforme d'apprentissage entre pairs](#) existante.
13. En effet, l'apprentissage par les pairs et la mise en réseau des projets du FIDC est un processus qui a commencé de manière autonome parmi les différents partenaires de projet. Un exemple concret est celui des collaborations développées entre les bénéficiaires des projets au Mexique ([Promouvoir l'économie créative dans l'État du Yucatan](#)) et en Équateur ([Encourager l'entrepreneuriat culturel à Cuenca](#)) (Décision [13.IGC 5a](#)). Étant donné que les deux projets étaient axés sur le développement de l'entrepreneuriat créatif, les parties prenantes de ces deux projets sont entrées en contact de leur propre initiative, ce qui a conduit : (i) au transfert de connaissances sur les méthodologies spécialisées pour l'incubation et l'accélération des entreprises dans les secteurs créatifs et culturels de l'*Instituto Yucateco de Emprendedores* (IYEM)⁵ à la *Casa de la Cultura del Azuay*, le porteur de projet équatorien, contribuant au développement de la méthodologie de l'incubateur culturel de ce dernier ; ii) à une réunion virtuelle entre 16 entreprises culturelles et créatives des deux pays (8 par pays) favorisant le partage de connaissances et de bonnes pratiques, ainsi que d'éventuelles collaborations internationales ; iii) à l'échange d'expériences à travers la participation d'un représentant de l'IYEM à l'atelier « *Creatiboom* » (août 2022, Cuenca, Équateur), et la participation de représentants de la *Casa de la Cultura del Azuay*, au Forum international sur l'économie culturelle et créative Yucatan 2022 (septembre 2022, Mérida, Mexique), dans le cadre des activités menées en vue de la Conférence mondiale de l'UNESCO sur les politiques culturelles et le développement durable - Mondiacult 2022.
14. Afin de renforcer le rôle du FIDC en tant que fonds axé sur l'apprentissage, le Secrétariat étudie la possibilité d'organiser une première réunion mondiale des partenaires/bénéficiaires du FIDC. Ces possibilités d'apprentissage par les pairs et de mise en réseau devraient améliorer

5. IYEM était l'un des partenaires de mise en œuvre du projet mexicain.

considérablement la visibilité et la crédibilité du FIDC en tant que plateforme de coopération internationale pour les industries culturelles et les politiques en faveur de la créativité, tout en ayant un effet multiplicateur au-delà des résultats des projets individuels. Un tel rassemblement et un tel renforcement de la communauté FIDC pourraient également contribuer à renforcer les efforts de collecte de fonds du Secrétariat. Le Secrétariat explorera les partenariats potentiels pour permettre la tenue d'un tel événement de mise en réseau, en présentiel.

III. Assistance technique aux petits États insulaires en développement pour l'élaboration des rapports périodiques quadriennaux

15. Conformément à la Décision 15.IGC 5 qui demandait « *au Secrétariat d'offrir un soutien concret aux petits États insulaires en développement (PEID) dans l'élaboration de leurs rapports périodiques quadriennaux dans le cadre du Fonds international pour la diversité culturelle et de programmes soutenus par des contributions volontaires* », le Secrétariat a conçu un programme de renforcement des capacités sur l'élaboration participative des rapports périodiques quadriennaux pour les PEID. Le programme se compose de trois activités : (i) des ateliers de formation en ligne ; (ii) une assistance technique axée sur la demande ; (iii) des ateliers d'apprentissage entre pairs.

Renforcer les capacités de suivi des politiques au niveau national

16. Grâce à une invitation ouverte à l'ensemble des 22 PEID Parties à la Convention, le Secrétariat a organisé une série de cinq **ateliers de renforcement des capacités** en ligne du 12 au 16 septembre 2022, auxquels ont participé 76 représentants de gouvernements et d'organisations de la société civile des **15 PEID** suivants : **Barbade, Belize, Cabo Verde, Cuba, Dominique, Haïti, Jamaïque, Maurice, Niue, République dominicaine, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Timor-Leste et Trinité-et-Tobago**. En étroite collaboration avec les bureaux hors-Siège de l'UNESCO concernés, le Secrétariat a organisé les ateliers en anglais, français et espagnol et les a programmés en fonction du fuseau horaire des pays PEID concernés. Les ateliers ont présenté : la Convention et son Cadre de suivi ; le formulaire du rapport périodique quadriennal et les processus participatifs ; le formulaire de demande d'assistance technique ; l'enquête mondiale sur la Recommandation de 1980 relative à la condition de l'artiste ; et ont inclus des échanges entre pairs impliquant des conférenciers invités du **Burkina Faso**, de la **Jamaïque** et du **Pérou**.
17. À la suite des ateliers, un **appel informel d'assistance technique** a été lancé du 19 septembre au 7 octobre 2022. En conséquence, quatre pays ayant soumis une demande (**Belize, Haïti, Niue et Trinité-et-Tobago**) vont recevoir une assistance technique, avec pour objectif de soumettre leurs rapports périodiques quadriennaux d'ici juin 2023. Le Secrétariat coordonne actuellement la mise en œuvre de l'assistance technique en étroite collaboration avec les bureaux hors-Siège de l'UNESCO concernés. Étant donné que le manque de temps et le calendrier chargé jusqu'à la fin de l'année ont été les principales raisons qui ont empêché d'autres PEID de demander une assistance technique, le Secrétariat prévoit de lancer un deuxième appel informel début 2023 et d'inviter d'autres PEID intéressés à se porter candidats.

Promouvoir le dialogue politique et l'identification de priorités pour le développement des ICC dans les PEID

18. La combinaison d'ateliers de formation en ligne de grande envergure avec le mécanisme d'assistance technique à la demande a permis au Secrétariat d'offrir un soutien concret aux PEID de manière agile et opportune. Les PEID participants ont indiqué que ce type de soutien et d'échanges régionaux et mondiaux étaient importants, étant donné que le développement des ICC est clairement inclus dans les Modalités d'action accélérées des PEID [Orientations de Samoa] et que de nombreux PEID souhaitent investir dans l'économie créative pour diversifier leur économie et accéder aux marchés. Comme l'ont souligné de nombreuses Parties, l'exercice de rapport périodique est une occasion d'organiser un dialogue politique et d'identifier des actions prioritaires pour le développement de leur ICC. Les PEID étant un groupe prioritaire

de l'UNESCO, le Secrétariat note que l'allocation de fonds supplémentaires dans le budget 2024-2025 pour le FIDC pourrait permettre à davantage de PEID Parties à la Convention de recevoir une assistance technique adaptée à leurs besoins. Un tel soutien personnalisé pourrait également être utile pour les Parties qui sont considérées comme des « pays les moins avancés (PMA) », conformément au [Programme d'action de Doha](#) pour les PMA 2022-2031.

IV. Contributions volontaires au FIDC reçues en 2022 et mise en œuvre de la stratégie de communication et de collecte de fonds du FIDC (2021-2023)

19. Conformément à la Décision [15.IGC 6](#), le **Secrétariat a lancé un appel à contributions volontaires à toutes les Parties** en avril 2022, en indiquant le montant correspondant à 1 % de la contribution totale de chaque État membre au budget ordinaire de l'UNESCO. Afin de répondre aux attentes des Parties et d'améliorer les relations avec les donateurs, conformément à la stratégie de communication et de collecte de fonds du FIDC (2021-2023), des **lettres de contribution personnalisées** ont été préparées, ciblant spécifiquement : 1) les donateurs réguliers ; 2) les donateurs irréguliers ou caducs ; 3) les non-donateurs ou les donateurs qui n'ont contribué qu'une seule fois ; et 4) les Parties qui ont récemment ratifié la Convention. L'UNESCO a assuré un suivi par des **communications ciblées** pour compléter la lettre d'appel à contributions (par exemple, suivi par e-mail et par téléphone avec les Délégations permanentes auprès de l'UNESCO, suivi via les bureaux hors-Siège de l'UNESCO, suivi direct avec les responsables gouvernementaux lorsque cela est approprié, et mobilisation des partenaires pour inciter leurs gouvernements à faire des contributions volontaires).
20. Des **réunions en face à face** ont également été demandées par le Secrétariat avec plusieurs Parties, en particulier celles qui n'ont jamais contribué au FIDC jusqu'à présent. Conformément à la stratégie de communication et de collecte de fonds du FIDC (2021-2023) qui note qu'« une demande directe et individualisée est le seul moyen d'obtenir un don au niveau approprié dans la majorité des cas », ces rencontres individuelles avec certaines Parties ont permis au Secrétariat de mieux comprendre les raisons d'une absence de contribution. Par exemple, plusieurs Parties ont indiqué que, étant donné que l'adoption du budget du gouvernement sur une base annuelle, elles devaient demander l'affectation de la contribution du FIDC dans le budget de l'État un an à l'avance. Recevoir la lettre de contribution volontaire en mars de chaque année pour que la contribution soit versée la même année est trop tard, à moins que cette contribution ait déjà été incluse dans l'allocation budgétaire de l'État. Elles ont donc suggéré que le Secrétariat envoie un préavis non officiel indiquant le montant provisoire de leurs contributions volontaires attendues avec un an d'anticipation sur une base informelle aux Parties qui ont besoin de cette information.

Fonds collectés et base de donateurs diversifiée

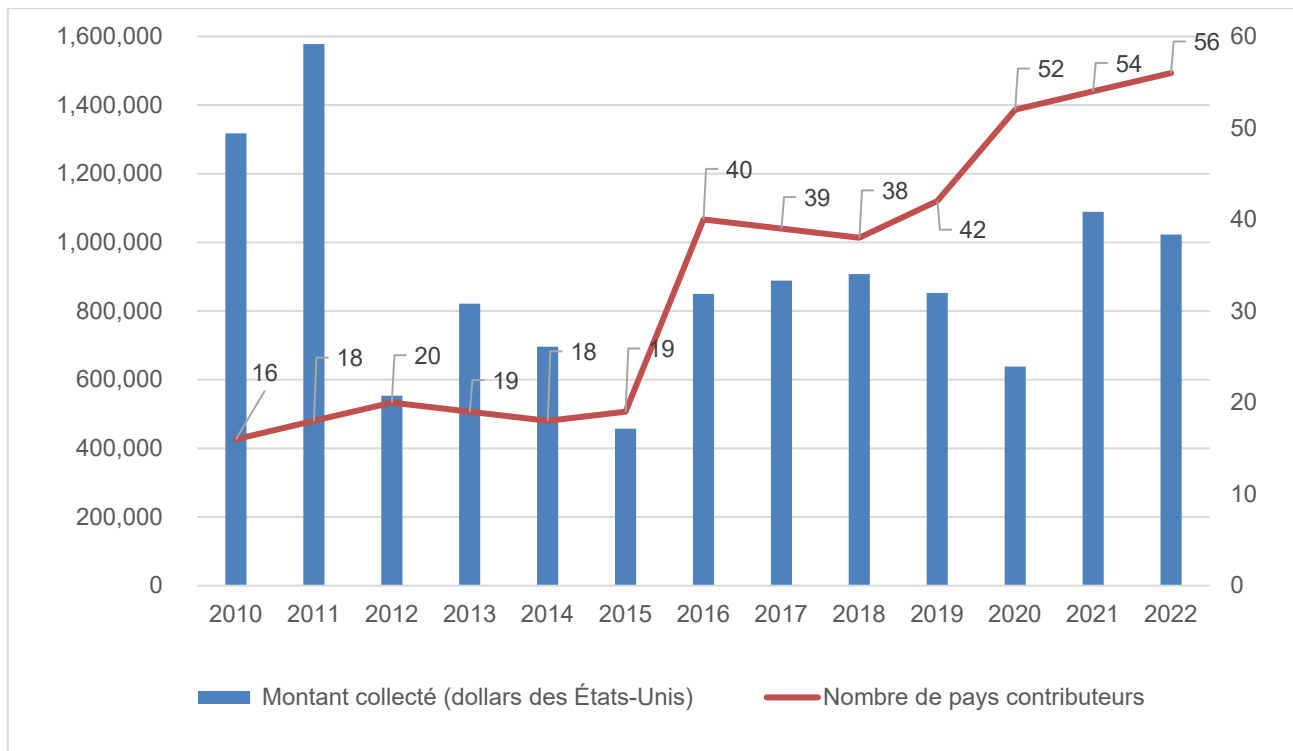
21. Le montant total des ressources du FIDC collectées du 1er décembre au 30 novembre 2022, y compris les intérêts générés, s'élève à **1 116 052 dollars des États-Unis**, comme présenté dans le tableau ci-dessous. Le document DCE/23/16.IGC/INF.6 contient des informations financières sur les contributions reçues.

Période	Contributions volontaires collectées (dollars des États-Unis)	Intérêts courus (dollars des États-Unis)	TOTAL (dollars des États-Unis)
Décembre 2021	92 615,10	583,00	93 198,10
1er janvier - 30 novembre 2022	1 022 853,88	0	1 022 853,88
TOTAL	1 115 468,98	583,00	1 116 051,98

22. Comme on peut le voir sur la figure 5 ci-dessous, il y a eu une augmentation en 2022, non seulement du montant total reçu, mais aussi du nombre de pays donateurs qui ont fait des

contributions volontaires. Il convient de noter que le montant pour 2022 ne tient compte que des contributions reçues jusqu'au 30 novembre 2022, et que davantage de contributions ont été reçues en décembre 2022. Cette augmentation du nombre de donateurs est un signe particulièrement encourageant qui témoigne de l'engagement renouvelé des Parties et des autres parties prenantes envers le FIDC et des premiers résultats prometteurs de la mise en œuvre de sa stratégie de communication et de collecte de fonds. Il convient de noter que le Botswana, le Niger et l'Ouzbékistan ont versé leur contribution volontaire pour la première fois, tandis que sept Parties ont versé⁶ un montant nettement supérieur à 1 % de leur contribution au programme ordinaire de l'UNESCO.

Figure 5 : Évolution des contributions annuelles reçues et du nombre de pays contributeurs (2010-2022⁷)



23. Il convient de souligner que, grâce au soutien du Ministère de la culture, des sports et du tourisme de la République de Corée, au cours de l'année 2022, l'**UNESCO a reçu deux dons du secteur privé coréen**. La **Korea Mecenat Association**, une organisation à but non lucratif qui encourage les entreprises à soutenir les arts, a fait un don de 770,53 dollars des États-Unis et a obtenu un soutien supplémentaire de **K-Auction**, une maison de vente aux enchères basée à Séoul, qui a généreusement donné 7 705,23 dollars des États-Unis. L'UNESCO a également saisi l'occasion de promouvoir le FIDC lors de la 17^{ème} cérémonie des *Dari Awards* organisée par le Centre culturel coréen et l'Agence coréenne de contenu créatif (KOCCA) à Los Angeles en décembre 2022. Le Secrétariat espère continuer à explorer les partenariats avec le secteur privé en 2023 et au-delà, et déploie des efforts pour recréer ce modèle de collecte de fonds avec d'autres Parties intéressées.
24. Le tableau ci-dessous contient des informations sur les objectifs de collecte de fonds fixés pour la période 2021-2023 dans le cadre de la stratégie de communication et de collecte de fonds du FIDC (2021-2023), le montant effectivement collecté, et le pourcentage des fonds collectés par rapport au montant cible. Pour 2022, il convient de noter que des contributions

6. Les pays qui ont contribué à hauteur d'un montant substantiellement plus élevé que leur 1 % prévu sont : Andorre, Belgique, Brésil, France, Monaco, Saint-Vincent-et-les Grenadines et Suisse.

7. Le montant total indiqué pour 2022 tient compte des chiffres collectés du 1er janvier au 30 novembre 2022.

supplémentaires ont été reçues en décembre, mais ne sont pas reflétées dans ce document en raison du délai d'élaboration de ce document.

Année	Objectif de collecte de fonds du FIDC (dollars des États-Unis)	Montant collecté, y compris les intérêts générés (dollars des États-Unis)	Pourcentage du montant cible collecté
2021	1 150 000	1 092 563,40	95 %
2022	1 375 000	1 022 853,88 ⁸	74 %
2023	1 670 000	S/O	S/O

25. Si l'objectif de collecte de fonds de 1 375 000 dollars des États-Unis fixé pour 2022 a été atteint à 74 % au moment de la rédaction de ce document, grâce à l'engagement de divers donateurs, le Secrétariat a pu créer une dynamique ascendante, tant en termes de nombre de donateurs faisant des contributions volontaires que de montant collecté.

Amélioration de la gestion des donateurs grâce à une communication cohérente et constante

26. En 2022, le Secrétariat a poursuivi la mise en œuvre de la stratégie de communication et de collecte de fonds du FIDC (2021-2023) adoptée par le Comité lors de sa quatorzième session (Décision 14.IGC 11), en utilisant les fonds du FIDC alloués à cette fin. Au cours de la mise en œuvre, il est apparu qu'il était nécessaire de mieux adapter la stratégie au contexte de travail de l'UNESCO, notamment en ce qui concerne l'engagement du secteur privé et des particuliers fortunés. S'agissant d'un fonds multi-donateurs, la principale source de financement provient des Parties. Le Secrétariat redouble donc ses efforts pour mobiliser les Parties à la Convention. L'annexe II contient des informations sur les actions et les principaux résultats attendus de la stratégie, et sur l'état actuel de leur mise en œuvre.



27. Afin de **donner une image de marque du FIDC** auprès des Parties et de **cultiver des relations durables** avec la base existante de donateurs du FIDC, le Secrétariat a envoyé en mars 2022 les premières lettres de remerciement personnalisées à tous les donateurs pour les contributions reçues en 2021, avant de lancer un appel à contributions volontaires pour l'année 2022. La lettre soulignait l'impact humain du FIDC et son soutien à la réalisation des ODD. Le Secrétariat a également élaboré un court document intitulé « **FIDC / AU DIAPASON** », qui se concentre sur l'annonce de nouveaux projets FIDC pour 2022, sur le partage de témoignages

8. Ce montant représente le total des fonds collectés du 1er janvier au 30 novembre 2022. Les informations concernant le montant total collecté, y compris les intérêts générés du 1er janvier au 31 décembre 2022, seront disponibles dans le rapport financier qui sera présenté à la dix-septième session du Comité.

directs de bénéficiaires du FIDC, et qui souligne le potentiel de la contribution de chaque Partie. Au lieu d'envoyer une lettre de remerciement générique, le Secrétariat a essayé, dans la mesure du possible, d'adresser la « lettre de remerciement » directement à la personne qui a permis la donation, comme le Ministre de la culture, chaque fois que cela était possible. Le Secrétariat poursuit ses efforts pour créer une **base de données des points focaux nationaux responsables des dons du FIDC**, afin de pouvoir personnaliser davantage les appels à contributions volontaires dans un avenir proche.

28. À partir d'avril 2022, le Secrétariat a commencé à envoyer une deuxième lettre de remerciement personnalisée aux Parties qui ont contribué en 2022, sur une base continue. À l'approche de la fin de l'année 2022, un deuxième bulletin d'information, sous la forme d'un « rappel de paiement », a été envoyé aux Parties qui n'ont pas encore versé leur contribution volontaire au FIDC. Ce bulletin contenait en outre des témoignages et des interviews de projets innovants du FIDC, ainsi que la promotion de nouveaux matériels de collecte de fonds élaborés conformément à la stratégie.

29. À l'occasion de la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement, le Secrétariat a organisé le 20 mai 2022 un événement hybride spécial au siège de l'UNESCO intitulé « [Le temps est venu d'investir dans la créativité](#) », avec plus de 170 personnes qui se sont connectées en ligne dans le monde entier et en présence de 38 représentants des Parties à la Convention. Destiné aux Parties et aux acteurs du FIDC, l'événement a mis en évidence le potentiel de l'économie créative mondiale pour stimuler le développement durable et inclusif et s'est concentré sur l'impact du FIDC. Réunissant des témoignages d'Argentine, du Cambodge, de l'Équateur, du Mexique et de la Tanzanie, l'événement a également accueilli des représentations exclusives de bénéficiaires du FIDC et un discours liminaire de l'experte en politique culturelle, Mme Yarri Kamara. Le Secrétariat a eu l'honneur d'accueillir **Sir David Khalili, Ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO** et Président de la Fondation Khalili, qui a assisté en personne à l'événement et a prononcé un discours de clôture, lançant un appel urgent au soutien du FIDC. L'UNESCO a profité de cet événement pour lancer de nouveaux supports

de communication afin d'inciter à l'action et d'encourager les dons des parties prenantes, dont une nouvelle [Vidéo de collecte de fonds du FIDC](#) et une brochure « **arguments en faveur du soutien** » intitulée « [Pourquoi investir dans la créativité ?](#) », qui a été produite en anglais, français et espagnol et largement distribuée. Le Secrétariat a assuré le suivi de l'événement en remerciant les participants et en les invitant à faire part de leurs réactions par le biais d'une courte enquête en ligne. Les résultats ont été nettement positifs, les participants appréciant

« L'art est l'un des plus grands outils de l'humanité pour nous rassembler et nous permettre de nous voir vraiment. Son influence sur nos cœurs, nos corps et nos esprits, individuellement ou collectivement, peut être une puissante force unificatrice pour l'humanité. C'est pourquoi je sais, sans l'ombre d'un doute, qu'investir dans l'économie créative est une mission extrêmement importante que nous devons entreprendre afin de préserver notre avenir... En tant que philanthrope culturel et ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO, j'aimerais encourager tous les gouvernements, partenaires et individus à s'engager à soutenir le FIDC. »

Sir David Khalili

Ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO



l'opportunité de s'engager directement avec les gestionnaires de projets et les experts du FIDC. Les réponses à l'enquête recommandent la tenue d'un tel événement au moins une fois par an et soulignent que de tels échanges ouverts et informels impliquant diverses parties prenantes, des artistes aux décideurs, sont extrêmement précieux.

Sensibiliser les parties prenantes de l'industrie culturelle et au-delà

30. Dans le cadre des efforts déployés par le Secrétariat pour élargir le cercle des donateurs du FIDC, ce dernier a également tenu un stand dédié au salon professionnel du **WOMEX**, le *Worldwide Music Expo*⁹, afin de mettre en avant le FIDC. Ce fut l'occasion d'impliquer les professionnels de l'industrie musicale, de promouvoir le travail de la Convention et l'image de marque du FIDC et de présenter une gamme de matériel de collecte de fonds du FIDC, y compris un dépliant promotionnel avec un code QR pour diriger les gens vers la page PayPal du FIDC pour les dons. En réactivant la Décision [5.IGC 6](#) du Comité qui demandait au Secrétariat de faciliter le paiement des contributions au FIDC, le Secrétariat a mis à jour la page PayPal pour utiliser un langage convaincant et encourager les dons¹⁰. La participation du Secrétariat au WOMEX a permis de tester l'engagement et les dons auprès d'un public plus large, et de planifier de futures interventions lors d'autres grands événements internationaux (par exemple, FESPACO 2023, Festival de Cannes 2023, Fame Week Africa 2023, WOMEX 2023, Foire commerciale intra-africaine 2023).



31. En outre, le Secrétariat étudie la possibilité d'établir un accord de partenariat avec la Fondation Khalili pour organiser conjointement un événement spécial à l'occasion de la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement en mai 2023, qui vise à mobiliser un réseau de particuliers fortunés pour encourager leur soutien financier au FIDC. Cet événement de haut niveau permettra de présenter un court métrage sur le FIDC et de célébrer le « Festival mondial de la diversité culturelle ». Cela reflète une décision stratégique du Secrétariat de travailler en étroite collaboration avec les Ambassadeurs de bonne volonté de l'UNESCO tels que Sir David Khalili et de s'engager dans des partenariats à long terme qui ont le potentiel d'offrir un soutien constant et de grande valeur au FIDC.

V. Conclusion et prochaines étapes

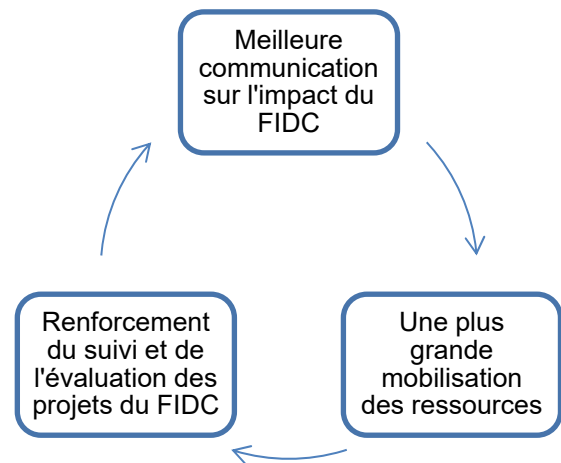
32. L'année 2022 représente la période d'**investissement dans la collecte de fonds**. En renforçant le suivi et l'évaluation, le Secrétariat a fait d'importants efforts pour permettre la production régulière de produits de communication (vidéos, articles sur internet, bulletins d'information, etc.) sur le FIDC. Il s'agissait notamment de mettre en place des modifications

9. WOMEX est actuellement la rencontre musicale la plus diversifiée culturellement au monde et la plus grande conférence internationale pour la scène musicale mondiale. Organisé du 19 au 23 octobre 2022 à Lisbonne, au Portugal, le WOMEX a rassemblé environ 2 600 personnes, dont 260 artistes du spectacle, originaires de 90 pays.

10. Il est important de noter que PayPal n'est pas un mécanisme idéal pour la collecte de fonds publics, car faire un don nécessite la création d'un compte et une double vérification, ce qui décourage les publics. Le Secrétariat étudie les moyens de permettre les dons directs en ligne via son site Web dans un avenir proche.

contractuelles exigeant que les nouveaux projets du FIDC soumettent des supports de communication, y compris des contenus vidéo, en tant que produits livrables afin d'être payés. Le Secrétariat a ainsi recueilli un nombre impressionnant de ressources multimédias provenant de divers projets du FIDC lancés en 2022, et la publication ultérieure de plusieurs articles sur internet mettant en lumière les nouveaux projets innovants du FIDC, comme « [L'UNESCO renforce son soutien aux start-ups culturelles autochtones au Mexique](#) » sur les pages internet de l'UNESCO.

33. Pour réussir les relations avec les donateurs, il faut maintenir un dialogue constant avec les Parties. Au cours de l'année 2022, le Secrétariat a renforcé ses efforts pour établir une communication régulière avec les donateurs et pour mieux comprendre certains **défis** auxquels sont confrontées les Parties en matière de contributions volontaires, afin d'élaborer des stratégies pour les contacter et mobiliser leur soutien. Le Comité pourrait donc envisager de demander au Secrétariat d'adopter une approche personnalisée pour les Parties qui ont besoin d'un préavis pour leur permettre de faire une allocation budgétaire dans le cadre de leur processus de préparation du budget national.
34. Le retour sur investissement prend du temps. Comme l'indique le diagramme ci-dessous, une collecte de fonds réussie nécessite une communication de bonne qualité et en temps opportun sur l'impact du FIDC, qui peut être obtenue par des actions de suivi et d'évaluation renforcés. Afin d'accroître le suivi et l'évaluation, le Secrétariat prévoit d'étendre ses efforts de renforcement des capacités en organisant régulièrement des ateliers et des opportunités d'apprentissage entre pairs avec les bénéficiaires du FIDC.
35. Étant donné que le Secrétariat a été en mesure de créer une dynamique positive en 2022 en termes de nombre de donateurs versant des contributions volontaires, on s'attend à ce que le FIDC soit en mesure non seulement de financer un nombre accru de projets mais aussi de fournir une assistance technique pour l'élaboration des rapports périodiques quadriennaux.
36. Le Comité souhaitera peut-être adopter la décision suivante :



PROJET DE DÉCISION 16.IGC 6

Le Comité,

1. Ayant examiné le document DCE/23/16.IGC/6 et ses annexes, et le document DCE/23/16.IGC/INF.6,
2. Prend note du rapport financier du FIDC pour la période du 1er janvier au 30 novembre 2022 figurant dans le document DCE/23/16.IGC/INF.6 ;
3. Exprime sa sincère gratitude à toutes les Parties qui ont contribué sur une base volontaire au Fonds international pour la diversité culturelle, en particulier les Parties qui ont accru le niveau de leurs contributions volontaires ou qui ont fait des contributions pour la première fois, et remercie les entités privées qui ont offert leur don au FIDC, en menant les actions de sensibilisation du FIDC auprès secteur privé ;
4. Prend note avec satisfaction des efforts de collecte de fonds déployés par le Secrétariat et les diverses parties prenantes du FIDC, qui ont abouti à l'augmentation prometteuse du nombre de donateurs contribuant au FIDC ;
5. Rappelle l'engagement des Parties à verser des contributions volontaires sur une base










régulière au FIDC pour la mise en œuvre de la Convention, conformément à l'article 18.7 de la Convention, et encourage en outre toutes les Parties à le soutenir sur une base régulière en versant une contribution annuelle égale ou supérieure à 1 % de leur contribution au budget ordinaire de l'UNESCO ;

6. *Demande à la Directrice générale de lancer en 2023 un nouvel appel à contribution volontaire auprès de toutes les Parties à la Convention, en mentionnant le montant correspondant à 1 % de la contribution totale de chaque État membre au budget ordinaire de l'UNESCO ;*
7. *Demande en outre au Secrétariat de communiquer le montant des contributions volontaires pour 2023 à titre indicatif aux Parties qui ont besoin d'informations budgétaires anticipées afin de demander une allocation budgétaire pour la contribution volontaire du FIDC dans le cadre de leur budget d'État 2024 ;*
8. *Invite toutes les Parties à soutenir la mise en œuvre de la stratégie de communication et de collecte de fonds du FIDC (2021-2023) en proposant des particuliers fortunés ou des entreprises privées qui pourraient être intéressés par un partenariat avec l'UNESCO pour le FIDC ;*
9. *Demande également au Secrétariat d'apporter les ajustements nécessaires aux modalités de mise en œuvre de la stratégie de communication et de collecte de fonds du FIDC (2021-2023), notamment en ce qui concerne la mobilisation de fonds auprès du secteur privé et des particuliers fortunés, de renforcer le suivi et l'évaluation des projets financés et de favoriser l'apprentissage entre pairs parmi les parties prenantes du FIDC ;*
10. *Demande au Secrétariat de lui soumettre, lors de sa dix-septième session, un rapport narratif et financier pour le FIDC couvrant la période du 1^{er} décembre 2022 au 30 novembre 2023, ainsi qu'un projet de budget prévisionnel pour 2024-2025, en tenant compte de la nécessité de financer la troisième évaluation externe du FIDC, y compris l'évaluation des résultats de la stratégie de communication et de collecte de fonds du FIDC (2021-2023), de renforcer le suivi et l'évaluation des projets financés par le FIDC, et de fournir un soutien personnalisé en matière de formation et d'assistance technique aux PEID et autres pays prioritaires tels que les PMA.*



ANNEXE I



Liste des 29 projets du FIDC suivis en 2022



Il s'agit de projets approuvés comprenant **cinq projets** que le Comité a approuvés lors de sa douzième session en décembre 2018 (Décision [12.IGC 5a](#)), **neuf projets** approuvés lors de sa treizième session en février 2020 (Décision [13.IGC 5a](#)), **six projets** approuvés lors de sa quatorzième session en février 2021 (Décision [14.IGC 8](#)), et **neuf projets** approuvés plus récemment lors de sa quinzième session en février 2022 (Décision [15.IGC 6](#)).



PROJETS FINALISÉS	
Approuvés par le 12.IGC	
Bénéficiaire, Pays, Période de mise en œuvre, Financement approuvé Titre du projet et résultats obtenus	Domaines de suivi et ODD
<p>Le Centre d'Art (ONG), Haïti, de 2019 à 2022, financement approuvé : 100 000 dollars des États-Unis</p> <p>Mise en œuvre d'un réseau pour le développement et la diffusion de l'art caribéen</p> <ul style="list-style-type: none"> Des liens formels entre Le Centre d'Art et d'autres institutions culturelles ont été établis, et un réseau de professionnels des arts visuels dans les Caraïbes a été créé. Pour renforcer les capacités d'une nouvelle génération d'art contemporain caribéen, 9 artistes au total ont bénéficié d'un programme d'échange culturel et de résidences artistiques. Une exposition a été organisée pour présenter les œuvres d'art créées pendant les résidences, et un documentaire sur l'exposition a été développé - (Mini documentaire sur l'exposition « Archipelago ») Le projet a généré de nouvelles initiatives, telles que l'idée de créer une association dans le domaine de la conservation de l'art en Haïti et l'idée de créer des archives numériques de l'art caribéen 	     
<p>Rwanda Arts Initiative (ONG), Rwanda, de 2019 à 2022, 94 780 dollars des États-Unis</p> <p>Développer une action stratégique commune pour les droits de la propriété intellectuelle dans les industries culturelles et créatives, avec de multiples parties prenantes au Rwanda</p> <ul style="list-style-type: none"> Un répertoire en ligne sur les droits de propriété intellectuelle dans l'industrie culturelle au Rwanda a été lancé. Un comité de pilotage composé de représentants du Ministère de l'Industrie et du Commerce, du Ministère de la Jeunesse et de la Culture, du Bureau rwandais de développement, du Conseil rwandais des arts et de la Société rwandaise des auteurs a été mis en place afin de développer une stratégie commune pour une meilleure collecte des informations à mettre sur la plateforme. Des ateliers et une conférence de trois jours ont été organisés pour renforcer les capacités de toutes les parties prenantes (artistes, avocats et institutions publiques) en matière de droit de la propriété intellectuelle et de sa mise en œuvre. 	  

Annexe I

<p>Une campagne multimédia a été diffusée sur les médias sociaux de l'Initiative pour les arts au Rwanda pour sensibiliser aux règles et à l'importance des droits de propriété intellectuelle dans les industries culturelles au Rwanda.</p>	
<p>Centre d'innovation de l'industrie créative (ONG), Mongolie, de 2019 à 2022, 94 404 dollars des États-Unis</p> <p>Renforcer les capacités nationales d'élaboration de politiques pour promouvoir les industries culturelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Deux manuels, intitulés <i>Théorie et pratique du développement des industries créatives (Creative industries development theory and practice)</i> (ISBN 9978-9919-22-929-0) et <i>Évaluation du développement des industries créatives, méthodologie de planification (Creative industries development assessment, planning methodology)</i> (ISBN 9978-9919-23-065-4), ont été créés pour renforcer l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques pour les industries culturelles. Ces manuels sont les premiers livres imprimés dans le domaine de l'industrie créative publiés en langue mongole. Ils sont également traduits et publiés en anglais. • 69 spécialistes de l'élaboration de politiques culturelles issus du secteur public et de la société civile ont participé à une formation sur la <i>Mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO de 2005</i> et leurs capacités en matière d'élaboration de politiques, de mise en œuvre et d'établissement de rapports ont été renforcées. • 22 470 personnes ont été interrogées pour élaborer la cartographie des industries culturelles en Mongolie et informer la stratégie visant à promouvoir et à accélérer leur développement. • Une brochure, intitulée <i>Industrie culturelle et créative (Cultural and Creative Industry)</i> (ISBN 9978-9919-20-743-4) contenant les recherches et les résultats de la cartographie et de la stratégie de l'industrie culturelle a été créée. • La plate-forme des industries créatives de Mongolie a été lancée pour promouvoir les résultats du projet auprès du public et des acteurs du secteur. 	 <p>The icons represent Sustainable Development Goals 8 (Decent Work and Economic Growth), 17 (Partnerships for the Goals), and a specific icon for Cultural Governance.</p>
<p>Ministère des Industries Créatives et de l'Innovation (anciennement Ministère des Sports, de la Culture, des Festivals nationaux et des Arts - Division du développement culturel) (Partie), Antigua-et-Barbuda, de 2019 à 2022, 50 033 dollars des États-Unis</p> <p>Mesurer la contribution économique et la valeur des industries culturelles au développement national à Antigua-et-Barbuda</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un atelier de trois jours a permis de renforcer les capacités de collecte, de présentation et d'interprétation des statistiques culturelles, mais également de suivi et d'évaluation des politiques culturelles de plus de 20 fonctionnaires et de certains membres de la communauté. • Les industries culturelles d'Antigua-et-Barbuda ont été cartographiées en interrogeant 430 praticiens de la création et de la culture. Sur la base de cette cartographie, un rapport destiné aux décideurs politiques a été rédigé pour souligner la contribution économique et la valeur des industries culturelles au développement national d'Antigua-et-Barbuda. • Un rapport contenant des recommandations visant à répondre aux besoins des secteurs clés des industries culturelles d'Antigua-et-Barbuda et à favoriser une grande participation des groupes vulnérables a été produit pour être diffusé auprès des décideurs politiques et des administrateurs culturels. 	 <p>The icons represent Sustainable Development Goals 8 (Decent Work and Economic Growth), 17 (Partnerships for the Goals), 13 (Climate Action), and a specific icon for Cultural Governance.</p>














<ul style="list-style-type: none"> Un portail culturel en ligne qui fonctionnera comme le système national d'information culturelle d'Antigua-et-Barbuda (http://www.cpoise.gov.ag) a été lancé en juillet 2022. Il s'agit d'une ressource essentielle pour stocker des données, mettre en relation des partenaires et des acteurs clés du secteur, et d'une source pour relier les créatifs à travers le pays. 	
<p>Obala Art Centar (ONG), Bosnie-Herzégovine, de 2019 à 2021, 49 040 dollars des États-Unis</p> <p>Mesurer l'impact du festival du film de Sarajevo sur le développement culturel, économique et social de la Bosnie-Herzégovine</p> <ul style="list-style-type: none"> Plus de 2000 enquêtes et 78 entretiens ont été réalisés et analysés pour étudier l'impact du festival du film de Sarajevo sur le développement économique, culturel et social. L'étude a été publiée en 2021 et partagée avec les parties prenantes nationales qui ont une influence sur l'élaboration des politiques. L'étude a fourni des preuves concrètes pour démontrer que le fait d'investir dans les industries culturelles et créatives revenait à investir dans le développement durable. Elle a également formulé des recommandations en vue de l'élaboration de nouvelles mesures pour le développement du secteur. Sur la base des recommandations de l'étude, le canton de Sarajevo a adopté en 2021 une loi sur l'industrie cinématographique qui prévoit l'introduction d'incitations fiscales. 	
<p>Approuvés par 13IGC</p>	
<p>Dirección General de Música de la Ciudad de Buenos Aires (Partie), Argentine, de 2021 à 2022, 36 733 dollars des États-Unis</p> <p>Autonomisation des jeunes résidents des zones géographiques défavorisées de la ville de Buenos Aires (Argentine) afin de renforcer leurs capacités de création et de travail dans le secteur de la musique</p> <ul style="list-style-type: none"> 10 projets musicaux issus de zones géographiques défavorisées de la ville de Buenos Aires ont enregistré une chanson de manière professionnelle et ont reçu une formation pour produire leurs clips vidéo. Certains de ces projets sont : Apapacho, Proyecto Ayni, Andromeda, El Chon. Grâce au projet, le nombre de personnes bénéficiant du programme Estudio Urbano a augmenté de 50 %, ce qui a permis d'offrir une formation en enregistrement, son, éclairage, photographie et vidéo à un total de 192 jeunes en situation de vulnérabilité sociale ou économique. Les résultats obtenus tout au long du projet ont été déterminants pour l'approbation d'un financement public pour la reproduction des activités du projet en 2022. 	
<p>Music In Africa Foundation (ONG), Afrique du Sud, de 2020 à 2022, 92 000 dollars des États-Unis</p> <p>Des sources de revenus pour les musiciens africains (projet pilote en Afrique du Sud)</p> <ul style="list-style-type: none"> Une plateforme internet permettant de partager des statistiques et des données sur l'industrie musicale sud-africaine a été créée (http://www.musicinafrica.net/rfam) pour servir de ressource centrale sur les flux de revenus. Le rapport <i>Des sources de revenus pour les créateurs de musique en Afrique du Sud (Revenue Streams for</i> 	







<p><i>Music Creators in South Africa</i>) sur les tendances en matière de génération de revenus pour les musiciens en Afrique du Sud a été rédigé et publié sur le portail internet. (https://www.musicinafrica.net/sites/default/files/attachments/article/202205/rsfamreport2022us01.pdf).</p> <ul style="list-style-type: none"> • 88 musiciens sud-africains ont participé à des ateliers de renforcement de capacités dans des domaines clés tels que les droits musicaux et les revenus des marques. • Des recommandations sur les politiques musicales et les cadres juridiques ont été élaborées et présentées aux professionnels de l'industrie musicale et aux décideurs politiques. 	
<p>Istanbul Foundation of Culture and Arts (ONG), Türkiye, de 2020 à 2022, 92 000 dollars des États-Unis</p> <p>Donner des moyens d'action aux professionnels locaux de la culture en Turquie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un rapport d'évaluation des besoins a été rédigé pour aborder les obstacles et les problèmes qui empêchent la participation civique et le dialogue dans le domaine de la culture. Le rapport a été présenté aux décideurs politiques en matière de culture et aux institutions officielles. • Sur la base du rapport d'évaluation des besoins, 90 professionnels de la culture ont été formés dans des domaines tels que les politiques culturelles, la rédaction et la gestion de projets, et les compétences numériques. • Une plateforme numérique (https://www.kulturhatti.org/) destinée à faciliter et soutenir le réseau et les connaissances créés au cours du projet a été développée. • 10 vidéos ont été créées pour présenter les points saillants de la recherche sur l'analyse des besoins et pour aborder des sujets tels que l'accessibilité et l'égalité des genres (https://www.kulturhatti.org/videos) • Le rapport de révision participative a été préparé pour faire des suggestions concrètes sur la coopération et la collaboration entre les acteurs de l'industrie culturelle. Le rapport a été soumis au Ministère de la Culture et du Tourisme et à l'Union des municipalités de Marmara, qui l'ont transmis à leurs membres. 	
<p>Fundação Carlos Morgado (ONG), Mozambique, de 2020 à 2022, 94 860 dollars des États-Unis</p> <p>Renforcer le réseau, les connaissances et la capacité d'échange des agents créatifs au Mozambique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plus de 200 acteurs clés du secteur ont participé à des rencontres en ligne afin de renforcer le réseau des agents culturels. En conséquence, des propositions ont été établies pour la collecte de fonds. • Un protocole d'accord a été signé entre l'Instituto Superior de Artes e Cultura et le bénéficiaire afin d'encourager la coopération pour stimuler l'écosystème entrepreneurial et créatif. • Une plateforme TIC a été lancée en 2021 (https://makelinks.africa/) pour faciliter la cartographie des industries créatives. Plus de 600 profils sont enregistrés dans la base de données. • Plus de 70 agents culturels et créatifs ont participé à des ateliers sur l'entrepreneuriat, l'innovation, la gestion de projet, etc. 	

<p>Casa de la Cultura Ecuatoriana Núcleo del Azuay (ONG), Équateur, de 2020 à 2022, 86 792 dollars des États-Unis</p> <p>« Cuenca cultural Incubator » : mise en œuvre d'un programme permanent de promotion de l'entrepreneuriat culturel à Cuenca, en Équateur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une méthodologie de préincubation et d'incubation d'entreprises créatives a été développée. La méthodologie a été élaborée avec le soutien de l'Instituto Yucateco de Emprendedores-IYEM, l'un des partenaires du projet du FIDC financé au Mexique. • 28 entrepreneurs culturels de la ville de Cuenca ont bénéficié de services de pré-incubation, par l'élaboration de plans d'affaires, d'une analyse financière, d'une analyse réglementaire et d'un plan de marketing basé sur la méthodologie de soutien à l'entreprise culturelle développée, qui a bénéficié à près de 80 personnes. • 10 projets ont bénéficié d'un programme d'incubation de 8 mois. 80 % des projets ont déjà leur produit minimum viable et 70% d'entre eux réalisent déjà des ventes. • Grâce à la proposition entrepreneuriale développée pendant la phase d'incubation, trois projets ont obtenu un financement à hauteur de 71 500 dollars des États-Unis de la part d'organisations publiques et privées. • À la fin de la phase d'incubation, sept entreprises ont enregistré une augmentation de 400 % de leurs ventes mensuelles. 	
<p>PROJETS EN COURS</p>	
<p>Approuvés par le 13.IGC</p>	
<p>Bénéficiaire, Pays, Période de mise en œuvre, Financement approuvé</p> <p>Titre du projet et résultats obtenus</p>	<p>Domaines de suivi et ODD</p>
<p>Creative Georgia (Partie), Géorgie, de 2021 à 2023, 88 269 dollars des États-Unis</p> <p>Creative Twist - Renforcer la capacité économique des industries culturelles et créatives par la cartographie, la sensibilisation et l'élaboration de stratégies</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un document de recherche et de cartographie sur les industries créatives a été élaboré et publié. • Le plan d'action de la campagne de sensibilisation et le contenu correspondant ont été élaborés : la couverture médiatique et la diffusion de l'information ont été activement générées par le biais de fréquentes publications et mises à jour sur le site officiel de Creative Georgia et la page Facebook (https://www.facebook.com/creativegeorgiaLepl/videos/181075483580098, "შემოქმედებითი გარდამსახვა" - პრეზენტაციის წარდგინება) / « Creative Twist » - Présentation - YouTube). • 10 courtes vidéos axées sur la sensibilisation à la valeur des industries créatives dans le développement durable ont été créées. 	




<p>Ethiopian Dance Art Association (ONG), Éthiopie, de 2021 à 2023, 99 987 dollars des États-Unis</p> <p>Renforcement des capacités du secteur de la danse en Éthiopie : Recherche, mise en réseau et formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des activités de sensibilisation ont été menées dans les villes de Hawassa, Harar et Diredawa, afin de faire connaître la valeur sociale et la contribution économique de la danse en Éthiopie. • Grâce à ces activités, plus de 150 personnes ont rejoint l'Association éthiopienne d'art de la danse (Ethiopian Dance Art Association) (EDAA), ce qui a conduit à la création de bureaux locaux de l'EDAA. • Pour promouvoir la danse éthiopienne, le site internet de l'EDAA (https://www.ethiopiandanceart.org/) a été développé et lancé en janvier 2022. 	 
<p>Le Ministère de la Culture et des Arts de l'État du Yucatán (Partie), Mexique, de 2021 à 2023, 78 272 dollars des États-Unis</p> <p>Cartographie et autonomisation d'un réseau de promoteurs et de producteurs créatifs et culturels pour un système durable de production et de développement de marché dirigé par les citoyens pour les industries créatives et culturelles dans l'État du Yucatan, qui favorise la diversité des expressions culturelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le projet a permis de développer la première caractérisation du secteur culturel et créatif au Yucatan, à travers une cartographie de 20 municipalités, qui a permis d'identifier les avantages compétitifs, les zones d'opportunités, et les défis du secteur. • En outre, 20 entrepreneurs culturels ont reçu 150 heures de formation à l'entrepreneuriat et 8 PME culturelles et créatives ont bénéficié de services spécialisés pour développer et renforcer les domaines clés de la croissance stratégique. À la fin du projet, certains des bénéficiaires ont fait état d'une augmentation de leurs revenus et de l'obtention de concours culturels locaux et nationaux. 	  
<p>Institut vietnamien de la Culture et des Études artistiques (Partie), Viet Nam, de 2021 à 2023, 91 945 dollars des États-Unis</p> <p>Renforcer la propriété intellectuelle et la pratique au Viet Nam</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des entretiens approfondis ont été menés à Hanoi, Da Nang et Ho Chi Minh Ville par les experts nationaux et internationaux afin d'examiner et d'analyser les lois et règlements en matière de propriété intellectuelle au Viet Nam. • Le symposium national a eu lieu en octobre 2022 et le rapport d'analyse de la loi sur la propriété intellectuelle a été présenté aux parties prenantes. • Des ateliers sur les principes de base de la propriété intellectuelle ont été organisés à Hanoi en septembre 2022 et à Ho Chi Minh Ville en novembre 2022, à l'intention des artistes et des créateurs, afin de renforcer la compréhension du cadre juridique de la propriété intellectuelle à l'aide d'études de cas pratiques. • Un guide sur les principes de base de la propriété intellectuelle a été élaboré et distribué aux participants des ateliers pour servir de référence au cadre juridique de la propriété intellectuelle. 	  

Approuvés par le 14.IGC	
Bénéficiaire, Pays, Période de mise en œuvre, Financement approuvé Titre du projet et résultats obtenus	Domaines de suivi et ODD
<p>Association Independent Cultural Scene of Serbia (ONG), Serbie, de 2021 à 2023, 72 887 dollars des États-Unis</p> <p>L'égalité des genres génère la diversité culturelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plus de 200 femmes travaillant dans les secteurs culturels et créatifs ont répondu à une enquête visant à rechercher les mécanismes générant des inégalités entre les sexes. • 32 entretiens ont été menés, et un groupe de discussion composé de 9 femmes expertes a été organisé pour contribuer à la recherche. Le rapport est actuellement en cours d'édition et de publication. • Plus de 100 femmes travaillant dans les industries culturelles et créatives ont participé à un programme de renforcement des capacités sur mesure basé sur la recherche. Le programme a abordé des sujets tels que les droits du travail, la collecte de fonds et le marketing. • Un outil de partage d'informations www.femix.info a été mis à jour pour renforcer les capacités des femmes travaillant dans les industries culturelles et créatives. 	
<p>Organisation Muda Africa (ONG), Tanzanie, de 2021 à 2023, 72 989 dollars des États-Unis</p> <p>Renforcer la scène de la danse contemporaine en Afrique de l'Est</p> <ul style="list-style-type: none"> • 90 artistes de danse contemporaine actifs en Ouganda, au Rwanda et en Tanzanie ont été interrogés afin de développer les possibilités de mise en réseau des danseurs d'Afrique de l'Est. • 20 artistes de la danse de chaque pays ont été choisis pour figurer sur le portail internet destiné à mettre en relation les artistes professionnels de la danse d'Afrique de l'Est et les marchés de la danse. Le portail internet est en cours de développement. • Plus de 60 artistes de la danse ont participé à des cours de marketing et d'enseignement en Ouganda, au Rwanda et en Tanzanie. • 30 femmes d'Afrique de l'Est ont été formées à la chorégraphie afin de renforcer leur confiance et leurs capacités en matière de danse. En conséquence, l'une des chorégraphies créées en Tanzanie a été sélectionnée pour le festival de films de danse en ligne « <i>dansi tena</i> » (<i>Danser à nouveau</i>), et deux chorégraphies créées au Rwanda ont été sélectionnées pour le festival EANT à Kigali. 	

<p>Jamaica Business Development Corporation (Partie), Jamaïque, de 2021 à 2023, 72 197 dollars des États-Unis</p> <p>Validation des industries culturelles et créatives de la Jamaïque par des évaluations de l'impact économique et le système statistique national (JAM NSS-CCI)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une recherche documentaire visant à contribuer à la normalisation, à la mesure et à la structuration des industries culturelles et créatives en Jamaïque est en cours. Une enquête a été conçue et lancée pour toucher plus de 500 parties prenantes. • 7 représentants des praticiens de l'industrie ont été réunis pour former un groupe consultatif sur les ICC afin d'établir un mécanisme permettant de faire progresser les collaborations régionales interculturelles. 	    
<p>Asociación Mujeres en las Artes Leticia de Oyuela (ONG), Honduras, de 2021 à 2023, 72 964 dollars des États-Unis</p> <p>Renforcer les capacités d'élaboration des politiques des femmes et des jeunes créateurs. Vers une politique culturelle inclusive pour le Honduras</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plus de 260 gestionnaires culturels et artistes ont participé aux différents dialogues, réunions et au programme de renforcement des capacités, renforçant ainsi la mise en réseau et l'action collective. • Grâce au projet, 204 artistes et gestionnaires culturels ont été formés à la gestion culturelle, à la médiation et à l'élaboration de politiques pour le secteur culturel, dont 124 femmes et 80 jeunes. • À la suite du programme de formation, neuf projets régionaux ont été conçus pour restaurer les écosystèmes culturels, revitaliser les expressions culturelles et favoriser le développement local en promouvant la diversité culturelle comme un atout dans les territoires. • Les conclusions et recommandations issues des dialogues menés grâce au projet ont contribué à la définition des domaines de travail du Secrétariat des Cultures, des Arts et du Patrimoine nouvellement créé. • En outre, le projet a contribué à ouvrir la voie à la participation du Honduras à MONDIACULT 2022, grâce à l'établissement de dialogues avec des représentants du gouvernement hondurien et des agences de coopération internationale. 	     
<p>Cambodian Living Arts (ONG), Cambodge, de 2021 à 2023, 72 928 dollars des États-Unis</p> <p>Renforcer l'engagement de la société civile pour le plaidoyer et l'élaboration des politiques au Cambodge</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une association indépendante, Cultural and Creative Industries of Cambodia Association for Development and Advocacy (CICADA), visant à renforcer la participation de la société civile à l'élaboration des politiques, est créée et enregistrée. • Le site internet de l'association a été créé et lancé au début de 2022 (www.cicadakh.org). • 6 boursiers ont bénéficié du programme « Living Arts Fellows » et ont été formés par 7 mentors sur des sujets tels que le renforcement de la durabilité et le leadership dans les arts dans l'élaboration des politiques. 	 

<p>Centro de Investigacion en Comunicacion Comunitaria A.C (ONG), Mexique, de 2021 à 2023, 73 000 dollars des États-Unis</p> <p>Le projet Cultural Nests, un projet de développement culturel et commercial pour les jeunes entreprises autochtones</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un programme pédagogique a été conçu pour le renforcement des start-ups culturelles autochtones autogérées. • 30 créateurs autochtones ont acquis des compétences tant techniques (telles que l'utilisation d'appareils photo numériques, d'imprimantes, de programmes de conception numérique et de techniques de dessin à la main) que managériales (aptitude au travail en équipe, connaissance des processus de production et des chaînes de valeur, développement de structures internes de démarrage et attribution de rôles professionnels). • Des start-ups culturelles autochtones ont reçu des équipements pour le développement de leurs entreprises. • L'organisation a obtenu un cofinancement supplémentaire pour le projet d'un montant de 24 416 dollars des États-Unis de la part du Fonds national pour la culture et les arts (FONCA). 	   
<p>Approuvés par le 15.IGC</p>	
<p>Bénéficiaire, Pays, Période de mise en œuvre, Financement approuvé</p> <p>Titre du projet et résultats obtenus</p>	<p>Domaines de suivi et ODD</p>
<p>Many Hands International (ONG), Timor-Leste, de 2022 à 2024, 85 991 dollars des États-Unis</p> <p>Mise en place d'une alliance communautaire pour la planification du développement culturel durable à Lautem</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mise en œuvre a commencé en août 2022 et s'achèvera en juillet 2024. • Le projet vise à créer une structure de gouvernance locale efficace dirigée par la communauté, qui faciliterait la conception d'un plan d'action pour la culture et renforcerait les collaborations et partenariats stratégiques locaux et nationaux. Il se concentre d'abord sur la création d'une Alliance pour le développement culturel, sur la base d'une série de consultations préliminaires. Après l'établissement légal de l'Alliance, des activités de renforcement des capacités en matière de gouvernance, de planification stratégique, de développement des parties prenantes et de plaidoyer seront proposées aux membres de l'Alliance, ce qui améliorera les pratiques culturelles et le bien-être économique de la région de Lautem et servira de modèle pour le Timor-Leste. 	 

<p>Balmaceda Arte Joven (Corporación Cultural Balmaceda Doce Quince) (ONG), Chili, de 2022 à 2023, 71 743 dollars des États-Unis</p> <p>Formation artistique à la diversité culturelle : donner aux jeunes les moyens de transformer leur environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mise en œuvre a commencé en juillet 2022 et s'achèvera en décembre 2023. • Le projet préconise l'intégration des objectifs et des principes directeurs de la Convention de 2005 dans l'éducation artistique. Des ateliers artistiques sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles et d'autres sujets connexes seront proposés aux jeunes des régions d'Antofagasta, Valparaíso, Metropolitana de Santiago, Biobío et Los Lagos. Une évaluation du projet est attendue et sera diffusée et partagée avec d'autres institutions et décideurs politiques dans le pays et la région, afin de contribuer au développement des politiques culturelles. 	 
<p>Seychelles National Institute for Culture, Heritage and the Arts (Partie), Seychelles, de 2022 à 2024, 79 584 dollars des États-Unis</p> <p>Identification des réformes structurelles pour revigorer et rétablir la culture au cœur du développement économique et social des Seychelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • À la demande du titulaire du projet, la mise en œuvre devrait commencer en 2023, et se terminer en 2024. • Le projet permettra d'élaborer et de mettre en œuvre un cadre réglementaire et de gouvernance durable aux Seychelles. Il examinera l'attrait et la promotion des contenus culturels nationaux et développera de nouvelles méthodes pour garantir un accès équitable aux contenus culturels. Pour atteindre ces résultats, un inventaire et une analyse des bonnes pratiques de la Convention de 2005 seront réalisés ; les lacunes de la législation, des réglementations et des stratégies existantes seront identifiées, et un rapport mettant en évidence ces lacunes sera produit. Il est prévu d'organiser un forum de 5 jours sur la Convention de 2005. 	 
<p>Fédération ibéro-américaine des académies du Cinéma, des Arts et des Sciences (Federación Iberoamericana de Academias de Artes y Ciencias Cinematográficas - FIACINE) (ONGI), Colombie, de 2022 à 2023, 83 312 dollars des États-Unis</p> <p>« WE ARE DIVERSE » : Autonomisation des professionnelles de l'audiovisuel issues de groupes vulnérables dans sept pays d'Amérique latine</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mise en œuvre a commencé en juillet 2022 et s'achèvera en décembre 2023. • Le projet renforce la participation des femmes appartenant à des groupes minoritaires dans sept pays d'Amérique latine (Argentine, Chili, Colombie, Équateur, Guatemala, Mexique, République dominicaine). Le répertoire « WE ARE DIVERSE », une base de données des collectifs de femmes appartenant à des groupes minoritaires travaillant dans le secteur audiovisuel, sera créé. L'organisation effectuera un recensement virtuel afin d'identifier les collectifs audiovisuels de femmes issus de populations autochtones, afro, LGBTIQ+, migrantes et de minorités cisgenres appartenant aux 7 pays d'Amérique latine. Des enquêtes suivront pour identifier la situation de travail et de formation des travailleuses appartenant aux collectifs identifiés, ce qui déterminera les paramètres pour la conception et la mise en œuvre d'ateliers qui 	     

<p>contribueront au développement des capacités et des compétences entrepreneuriales. Enfin, un rapport avec la cartographie du secteur audiovisuel dans les sept pays participant au projet sera produit et sera partagé dans le Forum WE ARE DIVERSE, un espace pour l'articulation de réseaux entre les groupes minoritaires identifiés.</p>	
<p>Koalisi Seni Indonesia (Perhimpunan Koalisi Seni Indonesia - Association de la coalition artistique indonésienne) (ONG), Indonésie, de 2022 à 2024, 85 984 dollars des États-Unis</p> <p>Promouvoir et suivre la liberté artistique en Indonésie</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mise en œuvre a commencé en août 2022 et s'achèvera en juillet 2024. • Le projet promeut la liberté artistique et mobilise les parties prenantes pour un suivi systématique des violations de la liberté artistique. Les principales parties prenantes du secteur culturel et créatif seront sensibilisées au concept fondamental de la liberté artistique par la publication et la distribution du guide pratique destiné aux communautés artistiques, le développement de pages internet et de campagnes numériques, et l'organisation d'une série de débats publics. Deux études seront menées avant et après la mise en œuvre de ces activités afin de vérifier les changements de perception de la liberté artistique. Le projet permettra également de développer et de mettre en œuvre un prototype de système de suivi de la liberté artistique, ainsi qu'un réseau de suivi et un service d'assistance pour aider les victimes à signaler les violations de la liberté artistique. Enfin, le rapport sur l'état de la liberté artistique en Indonésie et la formulation de recommandations politiques seront publiés sur la base des rapports du système de suivi et du service d'assistance. 	 <p>The icons are: 1. 'GOUVERNANCE DE LA CULTURE' (Cultural Governance) in a purple square with a network of people. 2. 'DROITS DE L'HOMME' (Human Rights) in a green square with a hand holding a heart. 3. '16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES' (Peace, Justice and Effective Institutions) in a blue square with a dove and a scale. 4. '17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS' (Partnerships for Sustainable Development Goals) in a dark blue square with interlocking circles.</p>
<p>Potter's Gallery Initiative (ONG), Nigeria, de 2022 à 2023, 86 000 dollars des États-Unis</p> <p>Projet d'accès au marché pour les personnes en situation de handicap</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mise en œuvre a commencé en septembre 2022 et s'achèvera en août 2023. • Le projet vise à faciliter l'accès aux marchés pour les personnes en situation de handicap travaillant dans les industries culturelles et créatives au Nigeria. Tout d'abord, les capacités et les réseaux des organisations de personnes en situation de handicap en matière de plaidoyer pour un accès inclusif au marché seront renforcés par un camp d'entraînement créatif de trois jours auquel participeront 60 organisations de la société civile. L'engagement des parties prenantes dans l'industrie créative sera renforcé par une conférence de presse, des réunions de groupes de discussion, des visites de plaidoyer, la publication d'une note d'orientation et une réunion de validation des parties prenantes. Enfin, une plateforme en ligne sera développée pour faciliter l'accès aux marchés pour les artistes et créateurs en situation de handicap. 	 <p>The icons are: 1. 'GOUVERNANCE DE LA CULTURE' (Cultural Governance) in a purple square with a network of people. 2. '17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS' (Partnerships for Sustainable Development Goals) in a dark blue square with interlocking circles.</p>
<p>Fundación Visión Cultural (Fondation Vision culturelle) (ONG), Bolivie, de 2022 à 2025, 84 854 dollars des États-Unis</p> <p>Promotion des économies culturelles et créatives par le renforcement et l'incidence des espaces culturels autogérés de la municipalité de La Paz</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mise en œuvre a commencé en juillet 2022 et s'achèvera en décembre 2023. • Le projet vise à promouvoir les économies culturelles et créatives de la municipalité de La Paz. 	 <p>The icons are: 1. 'GOUVERNANCE DE LA CULTURE' (Cultural Governance) in a purple square with a network of people. 2. 'DÉVELOPPEMENT DURABLE' (Sustainable Development) in a blue square with a leaf inside a circle.</p>

<p>Premièrement, les capacités entrepreneuriales du secteur culturel seront développées par le biais de la cartographie, de la formation et de l'échange d'expériences réussies. Le système de réglementation municipale visant à promouvoir l'entrepreneuriat culturel sera mis en œuvre et amélioré grâce à une formation sur la loi d'autonomie municipale aux espaces culturels autogérés, aux travailleurs culturels, aux membres d'organisations socioculturelles et aux citoyens. Une proposition visant à améliorer les dispositions de cette loi sera soumise au gouvernement autonome municipal de La Paz. Enfin, les capacités d'articulation et de plaidoyer des espaces culturels autogérés et de la Coordination nationale des espaces culturels (NCCS) seront renforcées par la conception d'un plan triennal, la production de manuels, la fourniture de formations et la coordination d'un travail de collaboration entre la NCCS et d'autres réseaux, et des institutions publiques et privées.</p>	 
<p>Municipalité de Ramallah (Partie), Palestine, de 2022 à 2024, 82 981 dollars des États-Unis</p> <p>Ramallah ville de la musique - une stratégie de développement durable de la ville par la musique</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mise en œuvre a commencé en octobre 2022 et s'achèvera en février 2024. • Ce projet soutient le développement du secteur musical de la municipalité de Ramallah, et la mobilité des artistes de Ramallah. Tout d'abord, l'industrie musicale de la municipalité de Ramallah sera cartographiée, et, sur la base de cette cartographie, la stratégie officielle de développement durable de la ville par la musique sera développée. Une plateforme en ligne sera créée pour partager les expériences et les informations sur le marché de la musique. Une étude sur les lacunes en matière de compétences des artistes et des professionnels de l'industrie musicale sera réalisée, et un programme éducatif sur mesure sera créé sur la base de cette étude. Les résultats des projets seront diffusés par le biais de campagnes médiatiques. 	   
<p>La MUSE (ONG), Guinée, de 2022 à 2024, 82 981 dollars des États-Unis</p> <p>Renforcer l'esprit d'entreprise dans les secteurs de l'audiovisuel, de la mode et du design en Guinée</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mise en œuvre a commencé en juillet 2022 et s'achèvera en octobre 2024. • Le projet soutient et encourage le développement des industries culturelles et créatives dans les secteurs de l'audiovisuel, de la mode et du design en Guinée. Un diagnostic et une cartographie des secteurs de l'audiovisuel, du design et de la mode à Conakry, Kindia et Labé seront réalisés. Pour atteindre ce résultat, des études, des échanges professionnels et des séminaires seront réalisés. En outre, une plateforme numérique sera créée pour promouvoir l'entrepreneuriat culturel en Guinée. Pour le deuxième résultat du projet, la visibilité et les opportunités pour les entrepreneurs et les créateurs seront fournies à Labé, et 10 porteurs de projets culturels passeront par un programme d'incubation à Conakry et à Labé. 	   

Annexe II

Résumé de la mise en œuvre de la stratégie de communication et de collecte de fonds du FIDC et liste des supports de communication produits en 2022

Actions	Principaux résultats	État de la mise en œuvre
1 : Le processus de flux de communication se poursuit	<p>Réalisé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluer les actions et les processus de l'année 1 d'ici fin janvier 2022 • Convenir des objectifs pour l'année à venir avant la fin du mois de janvier 2022 • Mettre à jour les processus si nécessaire et créer un calendrier pour toutes les actions d'ici fin février 2022 • Collecte hebdomadaire d'articles, de photos et de contenus • Collecte mensuelle de courtes vidéos 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Secrétariat a finalisé la création de processus, de directives et de divers supports multimédias de collecte de fonds à usage interne et public, notamment : <ul style="list-style-type: none"> ○ Réunions de communication bihebdomadaires. ○ Création d'une nouvelle image de marque et d'un nouveau guide de style pour le FIDC. ○ Conception des messages clés et de la narration du FIDC. ○ Brochure du FIDC sur les arguments en faveur du soutien. ○ Une nouvelle vidéo de collecte de fonds pour le FIDC. ○ Une sélection de nouvelles vidéos sur l'impact du FIDC. ○ Dépliants promotionnels du FIDC adaptés à des événements spécifiques. ○ Divers articles sur les pages internet du FIDC, comme : L'UNESCO renforce son soutien aux start-ups culturelles autochtones au Mexique. ○ Refonte des pages internet du FIDC et migration vers une nouvelle plateforme. ○ Modifications contractuelles pour tous les nouveaux contrats du FIDC qui sollicitent la soumission de matériel de communication régulier, y compris des vidéos, de la part des projets du FIDC → Cela devrait faciliter un mécanisme durable pour des mises à jour régulières du FIDC par le biais d'articles sur internet et les réseaux sociaux.
2 : Un soutien administratif et pour la communication est mis en place	<p>Réalisé</p> <ul style="list-style-type: none"> • La description du poste et la spécification de la personne pour le responsable de la mobilisation des ressources sont convenues et publiées avant la fin janvier 2022 	<ul style="list-style-type: none"> • Un spécialiste de la mobilisation des ressources a été embauché en décembre 2021.

<p>3 : Organiser au moins deux autres événements de mise en réseau/de prise de contact dans des lieux de haut niveau</p>	<p>Réalisé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lieux et dates convenus d'ici janvier 2022 • Premier événement organisé d'ici octobre 2021. Deuxième avant avril 2023 • Au moins 50 personnes participent à chaque événement <p>En cours</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation de réunions de suivi avec au moins 50 % des participants • Le nombre de soutien de particuliers fortunés augmente d'au moins 3 % 	<ul style="list-style-type: none"> • Un événement de prise de contact avec des donateurs a été organisé au Siège de l'UNESCO le 20 mai 2022 à l'occasion de la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement, avec la participation de Sir David Khalili, Ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO. 170 personnes ont participé à l'événement et le Secrétariat a reçu 100 % de réactions positives dans son enquête de suivi. • Conformément à la décision stratégique du Secrétariat de privilégier les partenariats potentiels à long terme et à haut revenu, et après l'événement initial de mai 2022, une proposition de partenariat avec la Fondation Khalili vise à mobiliser le soutien de son réseau de particuliers fortunés en faveur du FIDC lors de la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement en mai 2023. • Le FIDC a également fait l'objet d'une promotion lors du WOMEX, le Salon mondial de la Musique, qui s'est tenu à Lisbonne, au Portugal, en novembre 2022, et lors de la 17e cérémonie des Dari Awards organisée par le Centre culturel coréen et l'Agence coréenne de contenu créatif (KOCCA) à Los Angeles en décembre 2022. Lors de ces deux événements, le FIDC figurait dans le matériel promotionnel qui visait à sensibiliser et à mobiliser les dons.
<p>4 : Création d'un comité de champions influents</p>	<p>En cours</p> <ul style="list-style-type: none"> • Personnes clés identifiées et sollicitées d'ici fin février 2022 • Au moins 75 % d'entre elles acceptent d'adhérer • Première réunion tenue d'ici fin avril 2022 • Au moins 20 bonnes cibles (particuliers fortunés, partenaires privés ou décideurs gouvernementaux) identifiées pour être mobilisées par les membres du comité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Secrétariat a mobilisé son réseau existant de champions de haut niveau, à savoir les Ambassadeurs de bonne volonté de l'UNESCO, et la Banque d'expertise sur la Diversité des Expressions Culturelles, pour soutenir le FIDC. Il est notamment prévu d'associer Rossy de Palma, nouvelle Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO pour la diversité culturelle, et les Ambassadeurs de bonne volonté de l'UNESCO Yalitza Aparicio et Sir David Khalili aux futurs événements et activités de collecte de fonds. • Le Secrétariat prend également des mesures pour soutenir les initiatives de collecte de fonds de haut niveau à l'échelle du secteur, dont les revenus seraient répartis au sein de la Secteur de la culture, y compris pour le FIDC.
<p>5 : L'initiative « Votre 1 % » se poursuit</p>	<p>Partiellement réalisé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les revenus provenant des donateurs gouvernementaux ont augmenté pour atteindre au moins 1,3 million dollars des États-Unis <p>Réalisé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer des sondages en ligne deux fois par an (gouvernements donateurs/non donateurs) 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 022 853,88 dollars des États-Unis a été collecté auprès de donateurs gouvernementaux entre le 1er décembre 2021 et le 30 novembre 2022, tandis que le Secrétariat a constaté une augmentation du nombre de Parties contribuant au FIDC. • 8 475, 76 dollars des États-Unis ont été collectés auprès du secteur privé (<i>K-Auction</i> et <i>Korean Mecenat Association</i>) en 2022. • Création d'une marque et personnalisation de la contribution volontaire annuelle et « lettres de remerciement ».

	<ul style="list-style-type: none"> • Une augmentation de 25 % du nombre de répondants réagissant positivement et donnant au moins 1 % en guise de contribution 	<ul style="list-style-type: none"> • Les efforts pour engager les Parties par le biais de réunions individuelles sont en cours, et 3 pays ont apporté une contribution annuelle pour la première fois en 2022. • Les sondages visant à recueillir des réactions sur l'événement de prise de contact des donateurs du FIDC et les nouveaux matériels ont reçu 100 % de réactions positives.
<p>6 : Mise à jour de la communication en ligne</p>	<p>Réalisé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour régulière du contenu tout au long de la période de la stratégie, et révision au moins tous les 6 mois • Mise à jour régulière du contenu après les événements • Création d'un calendrier pour les mises à jour électroniques • Exploration des réseaux sociaux (contenu pour LinkedIn) 	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les événements ont été suivis d'articles sur le internet et deux bulletins d'information ont été envoyés aux Parties en 2022. • Le Secrétariat a mis en avant le FIDC via les pages de réseaux sociaux de l'UNESCO à des occasions opportunes et pertinentes, notamment lors de la quinzième session du Comité intergouvernemental (8-11 février 2022), de la Journée mondiale de l'Art (15 avril 2022) et de la Journée mondiale de la Diversité culturelle pour le dialogue et le développement (21 mai 2022), entre autres. • Le Secrétariat entend travailler en étroite collaboration avec le Secteur de la culture pour mettre en évidence le FIDC dans les communications prévues à l'échelle du secteur en 2023 et au-delà.